

# LE RIÉZOIS

Bulletin municipal d'informations *infos*



[www.ville-riez.fr](http://www.ville-riez.fr)



XAVIER RETOUT

**N° 69 - Septembre 2020**

# RIEZ LES FESTIVITÉS



Marchés nocturnes

Salon du livre, expositions de tracteurs et de voitures anciennes



Un été festif malgré les contraintes sanitaires imposées afin de maîtriser le développement de la Covid 19

Un vrai succès pour le marché médiéval et ses diverses animations ludiques.



Journées médiévales

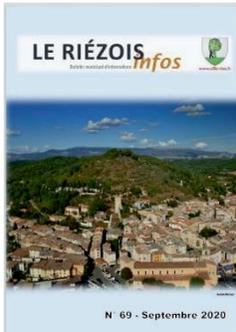


Fête de la sainte-Claire

Plus de 300 personnes ont assisté à la projection gratuite du film « Le sens de la fête » sur les Allées Louis Gardiol.



Séance de cinéma sur les Allées



## Le Riézois. Infos

### Publication

Mairie de Riez

### Directeur de la publication et de la rédaction

Christophe Bianchi

### Rédaction

Caroline Marin, Jean-Paul Faucon et les auteurs des articles cités dans le numéro

### Création, mise en page

Jean-Paul Faucon, Caroline Marin

### Crédit photos

Mairie de Riez, auteurs des articles

### Tirage

900 exemplaires

### Impression

Imprimerie de Haute-Provence

Imprim'Vert

ZA Les Iscles

04 700 La Brillanne

### Dépôt légal

À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable  
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre  
d'information et non contractuel.

# Le mot du Maire

## Riézoises, Riézois,

L'été 2020 se termine. Ce fut un moment particulier où la recherche du compromis fut permanente afin d'offrir aux Riézoises, aux Riézois et à nos visiteurs les moments de plaisirs de l'été. Il a fallu assurer la sécurité de tous et que notre village vive sa saison estivale, ne renonce pas ou peu à ses traditions....

Comme en fin de chaque été, je remercie toutes celles et ceux qui ont participé à cette réussite. Ce ne sont pas des mots en l'air. C'est avec une grande sincérité que je le dis car cet été, encore plus, il fallait s'investir, donner de sa personne pour maintenir le lien social qui donne à Riez son attrait.

L'école a recommencé en appliquant les mesures de sécurité sanitaire imposées. Un exercice difficile mais nécessaire qu'enseignants, personnels de la mairie, parents et enfants ont su assurer.

En cette rentrée, les associations mettent en place leurs activités comme en témoigne le forum qui vient de se tenir avec succès.

Le respect des gestes barrière nous impose de revoir notre manière de vivre. Il y va de l'intérêt de tous. Je rappelle que le port du masque est important pour sa propre protection et pour celle des autres. C'est un geste citoyen. Porter le masque est une action décriée par certains. C'est pourtant une protection élémentaire et de bon sens même si son efficacité n'est pas totale. Soulevons le paradoxe qui est celui de se lamenter sur l'absence de masques au mois de mai et qui est maintenant de ne pas vouloir les porter. Dire que les décisions qui ont accompagné cette pandémie ont été erratiques est une affirmation vraie mais d'énoncé facile car, comme pour tout problème nouveau, la connaissance scientifique évolue avec son propre temps qui n'est pas celui des médias.

En ce début de mandat, j'ai rencontré les membres du personnel municipal afin de les présenter à la nouvelle équipe élue. Prendre en compte le travail positif réalisé, préciser les fonctions de chacun, mettre en place les grands principes de transparence que réclament à l'heure actuelle la gestion des communautés, devient une obligation dans notre monde de communication accélérée.

Riézoises, Riézois, la tâche à réaliser est ambitieuse et grande, exacerbée par le contexte extérieur défavorable. Mes collaborateurs et moi-même essayons d'être présents pour tous. Je suis entouré d'une équipe performante dont je remercie le dévouement. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.

Nous vous répondrons.

Christophe Bianchi  
Maire de Riez



## Informations brèves et diverses

- 🚩 **Conseil municipal.** Conseil du 27 juillet : élection des représentants au Parc du Verdon.
- 🚩 **Représentativité départementale.** Notre maire C. Bianchi a été élu vice-président du Parc du Verdon.
- 🚩 **Déchèterie.** L'accès à la déchèterie de Riez ne supporte plus les lourds convois qui l'empruntent au risque d'un effondrement majeur. Sa fermeture a été décidée. En attendant l'ouverture de la déchèterie de Roumoules prévue en 2021 par la DLVA, il est possible d'utiliser les déchèteries voisines de Quinson ou Valensole.
- 🚩 **Circulation.** Les ralentisseurs sont posés sur les Allées qui sont zone de partage où le piéton est prioritaire. La mise en place des 30 km/h comme annoncée dans Le Riézois N° 68 est en cours.
- 🚩 **Travaux.** Début du goudronnage de la voie d'accès au cimetière.
- 🚩 **Rentrée scolaire.** Elle s'est faite le 1<sup>er</sup> septembre dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Enseignants et élèves étaient heureux de se retrouver après cette longue interruption. À noter que le port du masque est obligatoire dans les collèges et lycées, à partir de 11 ans même à la récréation.

🚩 **Cadre de vie.** \* La Grand'Rue est encore une fois confrontée à un risque d'effondrement de maison. Des travaux sont en cours par le propriétaire pour éliminer le risque qui peut toucher aussi les maisons voisines. Une fermeture temporaire de la rue est possible. \* Une action va être entreprise à propos des voitures ventouses (envahies par l'herbe, sans immatriculation) situées près du Baptistère. \* Les employés de mairie chargés du nettoyage développent leur activité au mieux. Inutile de venir déposer des messages d'alerte mesquins devant la porte de la mairie.



🚩 **Forum des associations.** Il s'est tenue le 6 septembre pour présenter aux Riézoises et Riézois les différentes associations qui animent le village.

🚩 **Réunion avec l'architecte des bâtiments de France (ABF).** L'ABF est venu nous rencontrer le 25 août. Les points discutés ont été nombreux preuve que ses avis sont incontournables en ce qui concerne les travaux publics ou privés en cours ou en projet dans le village : immeuble en péril à la Grand'Rue (en passe de s'effondrer), futur ascenseur de la mairie (qui doit s'harmoniser avec la montée d'escaliers), crépis du petit cabanon situé début de la rue Hilarion Bourret (grain trop grossier à refaire), stationnement avenue Frédéric Mistral, parallèlement au jardin d'enfants (qui gâche la vision du site paléochrétien), plateau de Saint-Maxime (réaménagement complet), mise en valeur de la statue de la Vierge (qui doit être entourée d'une barrière et avoir un éclairage plus dynamique), emplacement de futurs panneaux photovoltaïques (où les mettre pour respecter les diverses contraintes ?), devenir du silo qui, ne l'oublions pas, est labélisé patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle.

---

### Un nouveau commerce à Riez :

Le local à Sushis

3, place St Antoine

06 62 63 04 63

À emporter et livraison à domicile.



## → Site paléochrétien

Qu'en est-il de l'évolution du chantier (Réunion du 24 juin 2020) ?

Une observation approfondie n'est pas nécessaire pour constater que le chantier groupe baptistère-cathédrale paléochrétiens n'avance pas ou peu. Le confinement que nous avons subi peut être la raison d'un certain retard mais n'explique en aucun cas l'état actuel du chantier.

Aussi par lettre recommandée à l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Trubert, maître d'œuvre dudit chantier, une demande de réunion a été faite. Le but de cette réunion était de mettre à plat la situation.

M. Trubert n'était pas présent à la réunion. Il était représenté par un de ses collaborateurs, Fabien Passavi. Cette absence n'a pas été appréciée par les membres présents du Conseil Municipal (CM) dans la mesure où, suite à la lettre recommandée, la présence de M. Trubert était demandée et confirmée par ce dernier.

Dans son intervention, Fabien Passavi a spécifié qu'il fallait « tout remettre à plat et définir un point de l'état des travaux ». Il a présenté l'état de la situation indiquant ce qui était fait, ce qu'il fallait refaire, ce qui était à terminer. Un nouvel engagement financier devrait donc être prévu. Pour rappel, 77 000 € ont été réglés. Les frais de réfection (il faut comprendre refaire ce qui a été mal fait) se monteraient à environ 46 000 €, les frais pour terminer à environ 35 000 €, soit une somme réactualisée de 83 000 € pour un chantier dont le montant d'origine était de 100 000 €.



Certains membres du groupe de travail ont fait état d'une défaillance du maître d'œuvre dans la mesure où des sommes ont été payées indûment (plus de 8 000 €), des avances de trésorerie ont été faites, des travaux ont été validés sans vérification de leur conformité avec le contrat passé. Demander un nouvel engagement financier afin de corriger et de « réaliser le non-fait » en payant de plus vraisemblablement une nouvelle indemnité au maître d'œuvre ne peut être accepté.

Pour les membres présents du CM, les responsables sont le cabinet Trubert et la société d'aménagement paysager située à Quinson. Celle-ci d'ailleurs ne répond plus aux différentes injonctions qui lui ont été faites.

Certains membres du CM ont expliqué que la municipalité n'avait pas compétence, ni obligation à se substituer au maître d'œuvre pour donner suite à ce dossier pour le moins désastreux au vu de l'utilisation des deniers publics.

Le cabinet Trubert a demandé que le marché soit clôturé afin de faire jouer la garantie décennale dans la mesure d'ailleurs où l'entreprise en charge des travaux a bien honoré ses engagements de souscrire et de payer cette assurance. Les membres présents du CM dans leur majorité ont refusé la décision de clôture préférant étudier plus strictement les tenants et aboutissants d'une telle décision. Le non-respect des délais quant à l'achèvement des travaux a aussi été abordé.

En conclusion devant la complexité du dossier, il a été demandé une réunion en présence de M. Trubert, de notre avocat et des membres du CM pour qu'une décision soit prise en toute connaissance de cause.

Une mise en justice de cette affaire est envisagée. Le chantier resterait en l'état. Cela est difficilement supportable pour l'image de la commune qui pâtit déjà de cette tâche paysagère en un lieu des plus visités de Riez. Certains conseillers ont signifié qu'ils ne voteraient pas un nouveau budget pour ce projet qui traîne depuis plusieurs années. La réunion s'est terminée avec l'assurance de F. Passavi de rapporter les éléments de cette réunion à M. Trubert. Aux dernières nouvelles une réunion est prévue en comité restreint entre le maire, le maître d'œuvre et la DRAC. Il faudra rester vigilant quant à la suite qui sera donnée à ce dossier.

## → La Vierge de la colline de Saint-Maxime

Il suffit de lever les yeux pour apercevoir, à l'extrémité de la colline de Saint-Maxime, à quelque cent mètres au-dessus des toits du village de Riez, la statue récemment restaurée d'une Vierge en métal, posée sur une haute colonne de granit gris.

Nous sommes si habitués à sa présence que nous serions presque tentés de croire qu'elle occupe cette situation remarquable « depuis toujours ». Pourtant, une plongée dans les archives, ou plus directement l'examen de l'inscription gravée sur son socle, permettent de préciser la date de sa mise en place : la Vierge a été dressée à la pointe de la colline, là où se trouvait auparavant une grande croix de bois, en 1862.

Outre la date de son arrivée, les archives nous rapportent les principaux traits de son histoire, depuis son installation jusqu'à ce jour, en cette année 2020 où nous pourrions fêter le cent-cinquante-huitième anniversaire de sa présence à Riez.

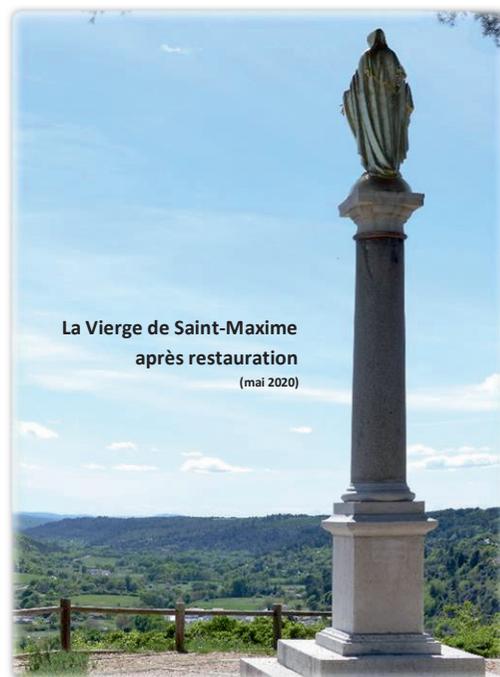
La statue a été érigée sous le Second Empire, c'est-à-dire sous Napoléon III, alors que Victor Nicolas était maire de Riez. Est-ce lui qui eut l'idée d'élever le monument ? Est-ce plutôt le père Alphonse Clément, le curé de la paroisse, connu et apprécié pour son charisme ?

Quoi qu'il en soit, la Vierge est dressée, et pour la mettre en valeur, les Riézois la posent sur une colonne romaine semblable à celles du baptistère, juchée elle-même sur un imposant socle de calcaire. La Vierge est alors d'autant plus rayonnante, à six mètres au-dessus du sol, qu'elle est entièrement recouverte de feuilles d'or.

Il semble malheureusement que l'enthousiasme architectural des Riézois ait été imprudent. Le 18 mars 1876, moins de quinze ans après l'inauguration de l'édifice, un « ouragan » abat la colonne ainsi que la statue, sans doute trop instables pour un lieu aussi venté. La Vierge en ressort indemne, mais la colonne se brise en trois morceaux. Que faire ? La réponse n'attend pas : le plus long des tronçons de fût est retaillé, et le monument est restauré, raccourci toutefois de près de deux mètres.

C'est en cet état que la Vierge de Saint-Maxime aborde le vingt-et-unième siècle, au détail près que, depuis son inauguration, la statue a perdu sa dorure, a été peinte à plusieurs reprises et que la rouille a commencé à l'altérer.

Cela est préoccupant, mais il est facile d'y remédier. Hélas, une menace bien plus grave se prépare : le 20 août 2018, un nouvel orage s'abat sur la colline, la foudre frappe un immense pin, rejaillit sur le monument de la Vierge et fait littéralement exploser son socle. Pour des raisons évidentes de stabilité, la statue – indemne une fois encore – est déposée. L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais comme en 1876, l'attachement des Riézois à leur sainte protectrice se traduit aussitôt par une volonté unanime de remédier au désastre. À l'initiative de la mairie et de l'association Saint-Maxime, une restauration exemplaire est lancée, en concertation avec l'unité départementale de l'architecture et du



La Vierge de Saint-Maxime  
après restauration  
(mai 2020)



J.-L. Magnan

patrimoine et après analyse de l'histoire du monument. La statue de la Vierge est débarrassée des multiples couches de peinture qui en altéraient les traits, elle est protégée de la corrosion et, comme à son premier jour, son épiderme est recouvert de feuilles d'or. Dans le même temps, son socle en pierre de taille est rénové et, le 10 mars 2020, la statue est reposée à son emplacement originel.

Compte tenu du soin apporté au travail, l'ouvrage est prêt à traverser encore de nombreuses décennies.

Afin de perpétuer le souvenir de cette restauration, un ouvrage consacré à la colline de Saint-Maxime est en cours de réalisation. Enrichi de nombreuses illustrations, il rappellera à tous l'histoire de cette éminence remarquable et celle des monuments que les Riézois y ont dressés.

Ph. Borgard

## → Les chemins de randonnées

De tout temps l'humain a utilisé la marche comme moyen de déplacement. L'homme préhistorique, par la force des choses, l'a adoptée pour lui permettre de découvrir de nouveaux lieux de vie plus adaptés à son devenir. Plus près de nous, les Romains ont compris l'utilité d'aménager des itinéraires qui permettaient la mobilité, à pied, à cheval ou avec des charrues et des chars. Nous en avons encore des traces. Plus tard, Messieurs Blanc et Martel voulant explorer notre Verdon ont laissé un itinéraire qui porte leur nom sur le GR 4 qui va de la Palud château de la Maline à Rougon. Ce morceau de Verdon est maintenant connu dans le monde entier.

Les colporteurs et les charbonniers utilisaient aussi ce mode de déplacement pour des raisons professionnelles.

L'engouement pour cette forme douce de sport a développé de nouvelles structures administratives comme la section « Randonnées » au Conseil du département, l'équipe chargée d'étudier les aménagements et les créations permettant la mise en place de sentiers de découverte.

Il existe aussi une dynamique association, la Fédération Française de la Randonnée (FFR) chargée de coordonner et valider ce travail et de diffuser des guides utiles.

Depuis Riez nous pouvons rejoindre la totalité des villages alentour : Roumoules, Puimoisson, Allemagne-en-Provence, Sainte-Croix-du-Verdon, Moustiers-Sainte-Marie... Les chemins de petite randonnée sont balisés en jaune, les chemins de grande randonnée sont balisés en blanc et en rouge.

Prochainement un itinéraire de transhumance (La Routo) allant d'Arles à Cuneo va être balisé et passera par les drailles de Riez. Pour les plus courageux, vous pouvez partir de Riez pour rejoindre les chemins de pèlerinage de Rome et de Saint Jacques.

De la randonnée de 2 à 3 heures à celles de plusieurs jours, Riez est au cœur d'une tradition ancestrale de marcheurs.



Voir le site :  
[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)  
 Autres informations :  
 Office du tourisme de Riez

## LES RANDONNÉES



### BALADES FAMILIALES A PIED



- 1

**BALADE DES TOURETTES**  2 h

Située au nord-ouest du village, sur la plaine des Tourettes  
*Champs de lavandins et oliveraies. Vue sur Riez et les massifs.*
- 2

**BALADE DE SAINT MAXIME**  1 h

Au nord-est du village, découverte de la chapelle de Saint Maxime  
*Vue sur le village et la vallée du Colostre.*
- 3

**BALADE DE REVESCA (VIA LE PEYRONNET)**  1 h 30

Située au sud-est du village  
*Champs de lavandins, vue panoramique sur le village*
- 4

**BALADE DE REVESCA (VIA LE VALLON DE VALVACHÈRES)**  1 h 30

Située au sud-est du village  
*Champs de lavandins, vue sur le village*
- 5

**BALADE DES MILLARETTES ET DE MILLEFLEURS**  2 h

Au sud du village, sur la plaine de Millarettes  
*Champs de blé dur, lavandins sur le plateau, découverte de la plaine de Millarettes*
- 6

**PARCOURS DE SANTÉ**

Au cœur du "Parc des Colonnes", parcours comprenant 12 agrès répartis sur une longueur de 750 m.



### PROMENADES EN VTT

- 7

**LA PLAINE DE MILLARETTES**  
**Balade familiale au sud du village**

*Traversée de la Plaine de Millarettes et retour par les rives du Colostre*

 1 h - 13 km
- 8

**LE TOUR DES PLAINES**  
**Promenade pour sportif entre Riez et Puimoisson**

*Découverte du plateau de Valensole et de ses vallons, vue sur le massif du Montdenier*

 2 h - 22 km

Lors d'une promenade au Parc des Colonnes...  
**Un manque de civisme à dénoncer fortement.**



## → Le judo

Depuis le printemps, on ne cesse de nous le répéter : il faudra vivre avec la COVID pendant un long moment.

Après un confinement historique, des mesures ont été mises en place pour contenir la propagation du virus.

Ces mesures perdureront jusqu'à quand ? Difficile de le savoir.

En attendant c'est en appliquant les gestes barrière, le plus souvent possible, que nous maintiendrons le taux de contagion en dessous du niveau critique.

La pratique du judo dans des conditions proches de l'avant-COVID est autorisée depuis début juillet.

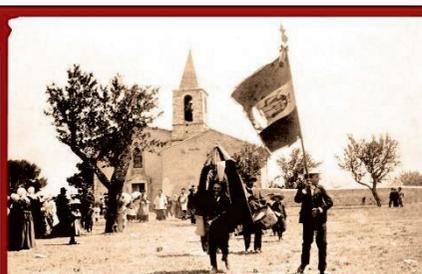
Nous ne cessons de l'expliquer à nos jeunes : le judo est bâti sur des valeurs ancestrales matérialisées par son Code Moral dont le Respect fait partie. C'est bien dans le Respect des règles édictées par notre fédération, elle-même demandées par les ministères des Sports et de la Santé que nous reprenons l'activité dès le **vendredi 4 septembre**.

Rien ne change donc : discipline et respect dans la bonne humeur. Les débutants bénéficient d'une période d'essai de trois semaines. Nous accompagnons les judokas qui souhaitent participer aux compétitions fédérales. Les compétiteurs des catégories poussin à cadet seront invités à participer librement aux stages d'une journée organisés par le comité départemental durant les vacances scolaires.

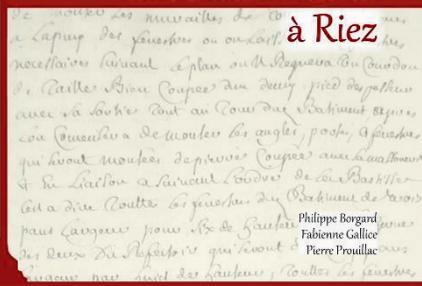
Les cours de judo et de Fit judo sont dispensés par Pierre Flauto, 3<sup>e</sup> dan et professeur diplôme d'état les **lundis et vendredis de 17 h à 21 h** à la salle multi-activités de Riez.



**Alexandre JOLY - Président de l'association.**



### La colline de Saint-Maxime



*La colline de Saint-Maxime à Riez, un livre à paraître qui retrace les origines et l'évolution de ce lieu.*

**« Nombreux sont encore les Riézois qui, le jour de la Saint-Maxime, le mardi de Pentecôte, continuent à gravir les pentes de la colline jusqu'au plateau sommital. »**

Une lecture très intéressante afin d'apprécier à sa juste valeur ce qu'est le passé de notre village. Financé par la mairie, vendu par les Sœurs Clarisses, les bénéfices de cette vente seront reversés à l'association Saint-Maxime dont le but est la mise en valeur du site.

Par arrêté préfectoral

N° 2020-253-011

le port du masque.

**est obligatoire**

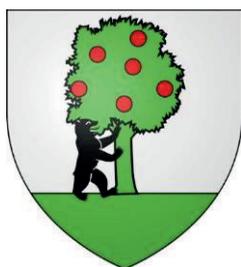
sur les marchés du mercredi et du samedi de 7h à 14h

(jusqu'au 30 octobre 2020)

et pour la foire

du 14 septembre de 7h à 18h.

# RIEZCARNET



## NAISSANCES

- Matilde FERREIRA LEAL, née le 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Solehys SIMON LAMBERT, né le 8 août 2020

## DÉCÈS

- 5 juin 2020, Jean LEMÉE, né 25 décembre 1937
- 11 juin 2020, Sylvain CARTIER, né 17 janvier 1964
- 23 juin 2020, Nicolas DOUDOUX, né le 22 janvier 1973
- 21 juillet 2020, Gilbert ZORZAN, né le 10 mars 1948
- 16 août 2020, Thierry BLANC, né le 1<sup>e</sup> août 1968